

CACES® R482 Catégorie A Recyclage - optoin AIPR (opérateur)

R482

Formation à la conduite en sécurité des engins de chantier selon la recommandation
CACES® R482

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Maîtriser la conduite des engins de chantier conformément à la recommandation R482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) pour réussir le test CACES® R482 et obtenir le certificat correspondant.

OPTIONS POSSIBLES (nous consulter):

Télécommande, chargement / déchargement porte-engin,



Public Visé

Toute personne amenée à utiliser des engins de chantier avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine



Pré Requis

Être âgé de 18 ans minimum.
Être reconnu apte à la conduite d'engins par la médecine du travail.
Savoir lire et comprendre le français.
Prévoir ses EPI : casque, gants, bouchons anti-bruit, vêtements de travail, gilet haute visibilité, chaussures de sécurité.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Acquérir les compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier concerné en situation de travail.
Être capable de mobiliser les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique pour conduire l'engin en sécurité.
Identifier les risques liés à l'utilisation de l'engin de chantier.
Maîtriser les méthodes et les moyens de prévention de ces risques.
Option AIPR : Identifier les risques d'endommagement des ouvrages à proximité des travaux et leurs conséquences sur la sécurité, l'environnement et la continuité de service.
Option AIPR : Être capable de prévenir ces risques et de limiter les conséquences en cas d'endommagement.

Méthodes pédagogiques

La formation alterne apports théoriques et mises en situation pratiques afin de permettre l'acquisition progressive des connaissances et compétences nécessaires à la conduite en sécurité des équipements concernés.
En début de formation, un positionnement est réalisé avec les stagiaires afin d'évaluer leur expérience et leurs besoins, permettant au formateur d'adapter l'accompagnement pédagogique.
La partie théorique est dispensée à l'aide de supports pédagogiques multimédias, de vidéos, d'exercices et de tests d'entraînement préparant aux épreuves CACES®. Un livret de formation est remis à chaque participant.
La partie pratique repose sur des exercices d'application et des mises en situation réalisés sur une aire d'évolution adaptée, avec le matériel correspondant à la catégorie préparée.

Parcours pédagogique

Une partie théorique :

Réglementation : connaissances générales
Technologie des engins de chantier
Les principaux types des engins de chantier
Les catégories de CACES®
Règle de circulation applicable aux engins de chantier
Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
Exploitation des engins de chantier
Vérification d'usage des engins de chantier

Option IPR opérateur Module théorique :

Identifier les réseaux (souterrains/aériens)
Évaluer les risques (énergie, atteintes)
Préserver les réseaux existants
Appliquer la règle des 4 A en cas d'incident
Détecter les dangers et imprécisions
Environnement, marquages, signalisations, repérage, terrain

Une partie pratique :

Prise de poste et vérifications
Conduite et manœuvres : Adéquation - Gestes de commandement - Mouvements simples et mouvements combinés - Circulation - Stabilité de l'engin
Opérations de levage
Travaux de base
Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée
Supports pédagogiques numériques
Aire d'évolution conforme aux exigences de la recommandation CACES® concernée
Matériel adapté à la formation dispensée

Qualification Intervenant·e·s

Formateur qualifié, professionnel et suivi selon notre processus qualité

Testeur qualifié par un organisme certificateur.

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation : Évaluation des connaissances par QCM et évaluation des compétences par mise en situation pratique conformément aux exigences de la recommandation CACES® concernée.

Validation : Obtention du CACES® après réussite des épreuves théorique et pratique.

Durée de validité : 10 ans.

Modalités d'accessibilité handicap

Afin de garantir l'accessibilité de nos formations, toute personne en situation de handicap ou rencontrant une problématique spécifique (moteur, sensoriel, visuel, auditif, psychique, cognitif, mental, de santé, autre) est invitée à contacter notre référent handicap, au 05 65 69 62 64, afin d'envisager les adaptations nécessaires.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité



Durée

14.00 Heures **2** Jours 1 à 4 Personnes

Effectif



Contactez-nous !

Vanessa BOUCHEREAU
Assistante Formation

Tél. : 0630500759
Mail : vanessa@hauteur-securite.fr

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/01/2025 | fin validité : 31/01/2030
A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie A : Engins compacts - RS 7040

